



Son épouse, Marie Chavaz;

Ses enfants et leur conjoint :

Francis et Laure Chavaz;

André et Adilia Chavaz;

Danielle et Paul Charrot;

Gilbert Chavaz et Catherine Gillabert;

Bernard Chavaz et Ariane Cevey avec ses enfants Matthieu et Juliette;

Anne et Gilles Batardon;

Luc Chavaz et Monique Leuenberger;

Françoise et Jean-Pierre Bourqui;

Ses petits-enfants et son arrière-petit-fils :

Nathalie Gillabert et Nathan Jenkins;

Michel Gillabert et Mélanie Chabert et leur fils Lucien;

Fabienne Charrot, François Charrot;

Laurent Charrot et Caroline Blondin;

Christine Charrot et Marc Brugger;

Alexandrine Chavaz et Pierrick Reverdy;

Justine Chavaz;

Sébastien, Maxime et Jérôme Batardon;

Marion Bourqui et Kilian Borgeaud;

Séverine Bourqui, Xavier Bourqui;

Joana Chavaz, Gabriel Chavaz;

Julie, Manon, Quentin Chavaz;

Sa sœur, Madeleine Chavaz;

Son frère, Jean-Jacques et Nelly Chavaz, leurs enfants et petit-fils;

Sa belle-sœur, Eliane Chavaz veuve de Maurice, ses enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Cécile et Albert Portier;

Les familles parentes et alliées Chavaz, Blanc, Bourqui, Gaud, Colomb, Berthet, Chappuis;

Ses amis proches, Jean-Pierre et Anne-Marie Gassner, André et Micheline Zinniker,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

## **Monsieur Pierre CHAVAZ**

qui s'est endormi le dimanche 3 février 2013, dans sa 89<sup>ème</sup> année.

Pierre repose en la chapelle de la Cluse (Murith) 89, bd de la Cluse.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Maurice de Veyrier le vendredi 8 février à 10 heures et l'inhumation suivra au cimetière de Veyrier.

La famille remercie l'ensemble du personnel de l'unité 10 et l'aumônerie de l'Hôpital de Bellerive ainsi que les infirmières de l'Hôpital des Trois-Chêne pour leur présence et leur dévouement.

En souvenir du défunt, un don peut être fait en faveur de la paroisse de Veyrier, CCP 12-13040-7.

Domicile de la famille : 240, route de Veyrier, 1255 Veyrier.

Cet avis tient lieu de faire-part.